

2023 / 68

VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique LE VINGT-NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES sous la présidence de Monsieur André POINTET

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - JAY Hélène – MARTINET-BON Françoise – MATHIS Marc – MIBORD Josiane – MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX-MOLLARD Alain – VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
Mme GROS Claudine à M. DUNAND François
Mme KALIAKODAS Evelyne à M. POINTET André
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe

Date de Convocation :
22 juin 2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 18
Votants : 22

EXCUSÉS : M. GSELL Bernard
M. GUILLARD Paul

Monsieur François DUNAND est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Décision modificative n° 1 Budget Assainissement

Le Président présente le projet de décision modificative n° 1 du budget Assainissement qui s'établit comme suit :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	823 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	823 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777 : Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	823 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	823 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	823 000,00 €	0,00 €	823 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	823 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	823 000,00 €
D-139111 : Agence de l'eau	0,00 €	78 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-139118 : Autres	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13912 : Régions	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13913 : Départements	0,00 €	304 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13914 : Communes	0,00 €	78 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13915 : Groupements de collectivités	0,00 €	97 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13918 : Autres	0,00 €	203 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	823 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	823 000,00 €	0,00 €	823 000,00 €
Total Général		1 646 000,00 €		1 646 000,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les instructions budgétaires M49,
Vu la délibération 2023/37 du 23 mars 2023 portant adoption du budget primitif,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la délibération modificative telle que présentée.

Pour	Contre	Abstention	NPPV*
22			

*Ne prend pas part au vote

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,



André POINTET